

2010-12-06

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Automne 2010

(Article publié dans la Revue économique du mois de décembre 2010)

Parallèlement à la publication, dans le bulletin mensuel de la BCE, de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article présente les résultats attendus pour l'économie belge en 2010 et en 2011. Depuis la parution des prévisions précédentes en juin 2010, le mouvement de reprise de l'économie mondiale entamé à la mi-2009 s'est poursuivi, avec toutefois une intensité variable selon les zones. Les économies émergentes ont joué un rôle moteur, entraînant le rebond du commerce international. Le renforcement est plus graduel dans les économies avancées, comme c'est généralement le cas après les récessions économiques associées à une crise financière. Un ralentissement s'est d'ailleurs dessiné durant les derniers mois, en raison de la difficile transition vers une reprise auto-alimentée, alors que les impulsions budgétaires mises en place au plus fort de la crise font place à un mouvement généralisé de consolidation des finances publiques.

Au sein de la zone euro, des divergences importantes sont apparues entre les performances des économies qui ont été en mesure de tirer parti du renforcement de la demande extérieure, dont l'Allemagne et la Belgique, et celles des pays qui font face à des ajustements structurels importants. Selon les cas, il s'agit de corriger de graves déséquilibres en matière de finances publiques, d'assainir le secteur bancaire, ou de rétablir la compétitivité de l'économie.

Dans ce contexte, les projections du staff de l'Eurosystème font état de la poursuite de la reprise, mais à un rythme temporairement moins vigoureux qu'au début de 2010. Elles sont établies sur la base d'hypothèses arrêtées à la mi-novembre 2010. Elles tablent sur la poursuite du rétablissement des échanges commerciaux extérieurs en 2010 et en 2011. Les cours du pétrole passeraient, sur la base des marchés à terme, d'un niveau moyen de 61,9 dollars le baril en 2009 à 79,5 dollars en 2010 et de 88,6 dollars en 2011. Les taux d'intérêt sont également supposés suivre l'évolution prévue par le marché. En moyenne annuelle, les taux des dépôts interbancaires en euro à trois mois s'afficheraient à 0,8 p.c. en 2010 et 1,4 p.c. en 2011 et ceux des obligations de l'État belge atteindraient 3,4 p.c. en 2010 et 3,8 p.c. en 2011. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de 1,39 dollar. Dans ce contexte, après un recul de 4,1 p.c. en 2009, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir entre 1,6 et 1,8 p.c. en 2010 et entre 0,7 et 2,1 p.c. en 2011. Pour sa part, l'inflation qui avait été de 0,3 p.c. en 2009 atteindrait entre 1,5 et 1,7 p.c. en 2010, et entre 1,3 p.c. et 2,3 p.c. en 2011.

En Belgique aussi, la reprise de l'activité, timidement initiée au deuxième trimestre de 2009, s'est consolidée sans discontinuer depuis lors. Elle a jusqu'ici été légèrement plus vigoureuse qu'attendu précédemment. Au total, après une diminution du PIB de 2,7 p.c. en 2009, la croissance devrait atteindre 2,1 p.c. en 2010 et 1,8 p.c. en 2011, soit des taux de progression légèrement supérieurs à ceux de la zone euro.

Compte tenu de la chute de 4,2 p.c. du PIB début 2009, au paroxysme de la récession, la résistance du marché du travail a constitué une surprise heureuse. La diminution de l'emploi a été à la fois limitée et de courte durée : au total, l'emploi a diminué de 38.400 unités entre la fin de 2008 et la fin de 2009. Selon les données de l'ICN, ces pertes ont déjà été quasiment compensées par les créations d'emplois observées durant les deux premiers trimestres de 2010, alors qu'on s'attendait généralement à ce que l'ajustement à la baisse du marché du travail se poursuive durant cette année. Selon les nouvelles projections, les créations d'emplois atteindraient plus de 56.000 unités dans le courant de 2010 et 15.000 unités supplémentaires en 2011. Cette résilience de l'emploi résulte du recours aux systèmes de flexibilité utilisés durant la période de ralentissement économique et du recul de la productivité horaire. Dans ce contexte, le taux de chômage est passé de 7 p.c. en 2008 à 7,9 p.c. en 2009 et 8,5 p.c. en 2010. Il atteindrait 8,6 p.c. en 2011.

La reprise a été initiée dans le courant de 2009 par la fin du mouvement de déstockage et par le rebond des exportations, suscité par le net raffermissement du commerce international, ce qui se traduit pour 2010 par une contribution significative de la variation des stocks et des exportations nettes à la croissance du PIB. La demande intérieure, hors variation des stocks, gagnerait aussi en dynamisme, sous l'impulsion de la consommation privée. En effet, après un recul de la consommation au début de 2009 dans un contexte

d'incertitudes élevées quant aux perspectives d'emploi et de pertes importantes comptabilisées sur leur patrimoine financier, la remontée des cours boursiers dans le courant de 2009 et la résistance du marché du travail ont conduit les consommateurs à desserrer les freins sur leurs dépenses. Au total, après une diminution de 0,2 p.c. en termes réels en 2009, la consommation privée progresserait de 1,4 p.c. en 2010. Cette augmentation résulterait uniquement de la diminution de 1,5 point de pourcentage du taux d'épargne, ramenant celui-ci au niveau observé en 2008. Pour sa part, le revenu disponible des ménages se réduirait de 0,5 p.c. en termes réels, en 2010, sous l'effet notamment de l'évolution modérée des rémunérations et des revenus d'intérêts, et de la décision du gouvernement flamand de limiter les réductions d'impôts qui avaient été consenties l'année précédente. En 2011, la consommation privée augmenterait de 1,4 p.c., parallèlement à la progression du revenu disponible. Durant cette année, les investissements en logements et des investissements des entreprises s'inscriraient également de nouveau en croissance.

Prolongeant un mouvement entamé au milieu de l'année précédente, lorsqu'elle avait été temporairement négative, l'inflation, mesurée par l'IPCH, s'est inscrite en hausse rapide dans le courant de 2010, jusqu'à atteindre 3,1 p.c. en octobre. Elle devrait toutefois se replier légèrement dans le courant de l'année prochaine. Ainsi, en moyenne annuelle, elle passerait du taux de 0 p.c. enregistré en 2009 à 2,3 p.c. cette année, avant de revenir à 2,1 p.c. en 2011. Ces évolutions sont largement déterminées par les mouvements des prix des produits énergétiques. Par sa part, après une décélération jusqu'à la mi-2010, l'inflation hors énergie continuerait d'augmenter graduellement, dans le contexte du raffermissement conjoncturel

Reflétant à la fois le fléchissement de la productivité du travail, consécutif à la faiblesse conjoncturelle, et la hausse toujours soutenue des coûts salariaux horaires, les coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé ont augmenté de 4,7 p.c. en 2009. Ils reculeraient de 0,2 p.c. en 2010 et progresseraient de 2 p.c. en 2011. Pour sa part, la croissance des coûts salariaux horaires reviendrait de 3,9 p.c. en 2009 et à 0,5 p.c. en 2010. Cette prévision repose, conformément aux dispositions de l'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 conclu en décembre 2008, sur la prise en compte de l'indexation et la possibilité d'octroyer, dans le cadre des négociations au niveau des commissions paritaires, des primes non récurrentes de 125 euros en 2009 et de 250 euros en 2010. Une augmentation de 2,4 p.c. des coûts salariaux horaires est prévue en 2011, ce qui correspond, selon l'hypothèse technique retenue pour ces projections, à l'effet prévu de l'indexation.

D'après les informations les plus récentes, les finances publiques se clôtureraient pour l'exercice 2010 par un déficit de 4,8 p.c. du PIB, soit une amélioration de 1,2 point de pourcentage de PIB par rapport à 2009. En l'absence de budget pour le pouvoir fédéral et la sécurité sociale, les prévisions pour 2011 sont très incertaines. À politique inchangée dans ces deux secteurs, et compte tenu de la poursuite de la consolidation des conditions économiques, le déficit s'établirait à 4,7 p.c.

La hausse du taux d'endettement des administrations publiques devrait se poursuivre en 2010 et en 2011, mais à un rythme bien plus modéré que les deux années précédentes. En 2010, le taux d'endettement s'élèverait à 97,6 p.c. du PIB. Il augmenterait encore en 2011, jusqu'à 99,8 p.c. du PIB.